Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Schweizerisches Handelsamtsblatt SHAB
Feuille officielle suisse du commerce FOSC
Foglio ufficiale svizzero di commercio FUSC
Swiss Official Gazette of Commerce SOGC

Rubrique: Inscriptions au registre du commerce
Sous-rubrique: Mutation
Date de publication: SHAB 27.05.2021
Numéro de publication: HR02-1005194888

Entité de publication
Bundesamt für Justiz (BJ), Eidgenössisches Amt für das Handelsregister, Bundesrain 20, 3003 Bern

Mutation Olibri SA, Sion

Olibri SA
c/o Fiduciaire Rhodanienne SA
Rue de la Dixence 6
1951 Sion

Olibri SA, à Sion, CHE-103.037.359, société anonyme (No. FOSC 13 du 21.01.2009, p.24, Publ. 4838372). Modification des statuts: 17.05.2021. Nouveau but: La société a pour but l'acquisition, la vente, l'échange, la location, la construction, le financement, l'exploitation et la gérance d'immeubles ou de terrains, ainsi que la participation à toutes les opérations financières et à toutes les transformations s'y rapportant. La société peut effectuer toutes opérations commerciales, financières et industrielles qui se rapportent directement ou indirectement à son but et favorisent son développement. Elle peut traiter ces opérations pour elle-même ou pour le compte de tiers, à titre de représentant, d'agent, de mandataire ou de commissionnaire ou les faire exécuter pour son compte par des tiers. La société peut prendre des participations minoritaires ou majoritaires dans d'autres sociétés, opérer toute opération d'investissements, acquérir ou fonder des entreprises visant un but analogue ainsi que faire toutes opérations financières, commerciales ou immobilières. La société peut dans ce contexte acquérir, détenir et aliéner des immeubles. La société peut exercer toutes les activités commerciales (biens mobiliers ou immobiliers), financières ou autres en rapport direct ou indirect avec ses buts exprimés ci-avant. La société peut octroyer des prêts à ses actionnaires. Nouvelles actions: 50 actions nominatives de CHF 1'000.00 [précédemment: 50 actions au porteur de CHF 1'000.00 (chacune)]. Le 1er mai 2021, les actions au porteur ont été converties de par la loi en actions nominatives. Par décision de l'assemblée générale du 17.05.2021 les statuts de la société ont été adaptés à la conversion. [Modification des statuts sur des points non soumis à publication].

Registre journalier no 2171 du 21.05.2021

Précédente publication dans la FOSC: no 13, Date: 21.01.2009

Point de contact: Registre du commerce du Valais Central